

PRIX DE L'ABONNEMENT.

	LYON.	DÉPARTEMENT.
Un an. . .	16	20
Six mois. .	9	10
Trois mois.	5	»

16 fr.

par An

ON S'ABONNE A LYON.

Au Bureau du Journal, rue Mercière, 58 au 1^{er}.

Annonces. — 20 centimes la ligne.

CHRONIQUE DE LYON,

ET DES VILLES DE LA CROIX-ROUSSE, LA GUILLOTIÈRE ET VAISE,

PARAISANT LE DIMANCHE ET LE JEUDI DE CHAQUE SEMAINE,

Journal des intérêts locaux et du département du Rhône. — Extrait des journaux. — Faits divers. — Littérature. — Théâtres. — Tribunaux. — Variétés. — Modes et Annonces, etc.

Tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration du journal, doit être adressé *franco* au bureau. — On rendra compte de tous les ouvrages dont il aura été déposé deux exemplaires. — On s'abonne à Paris, à l'Office de M. Auguste de Vigny et C^e, place de la Bourse, 5.

CHRONIQUE LOCALE.

Par ordonnance royale du 3 mai, M. de Thorigny, procureur du roi à Lyon, est nommé substitut du procureur-général près la cour royale de Paris.

M. Gillardin, substitut du procureur-général près la cour royale de Lyon, en remplacement de M. de Thorigny; et M. Belloc, procureur du roi à Vesoul, est nommé substitut du procureur-général à Lyon, en remplacement de M. Gillardin.

La caisse d'épargne a reçu dimanche dernier la somme de 31,013 fr. versée par 654 déposants. Elle a remboursé 30,666 fr. à 137 personnes, et délivré 53 nouveaux livrets.

La condition des soies a clos le mois d'avril par le n° 1149; et samedi soir, 2 mai, on était déjà au n° 87.

Dans la journée du 3 de ce mois, un vol à l'aide d'effraction a été commis, dans un hôtel de la place de la fromagerie, au préjudice du sieur Landau.

Le vol consiste, en linges, pour hommes, voiles

et ajustements de dames, plus une somme de 375 fr.

Le 5 de ce mois; une voiture chargée de charbons, a heurté en passant dans la rue Trois-Carreaux, une fille qui était à causer avec une autre personne. Cette fille a été renversée et s'est fait en tombant quelques blessures qui ne présentent aucun caractère de gravité.

Il n'y a rien dans cet accident de la négligence de la part du voiturier, il tenait son cheval par la bride.

Le même jour, un revendeur de vieux effets, demeurant rue St-Georges, a été arrêté et conduit dans la maison d'arrêt, sous l'inculpation de participation de vol et de recel.

Le nommé Claude Alibert, condamné le 18 mars dernier à vingt ans de travaux forcés pour vol, par la cour d'assises du Rhône, a subi mardi la peine de l'exposition sur la place des Terreaux.

Avant-hier, à cinq heures après-midi, un tombeau attelé d'un cheval et appartenant à l'un des fermiers du nettoieiment, est tombé du quai de Bondy dans la Saône, où le cheval aurait probablement péri s'il ne se fût trouvé sur ce point un

bateau de charbon qui l'a heureusement retenu. Ce sinistre est arrivé précisément à l'endroit où manque dans le garde-fou une barre de fer qui a été volée il y a quelque temps, et que l'administration n'a pas eu à ce qu'il paraît l'idée de faire remplacer.

DÉPÔT DE MENDICITÉ DE LA VILLE DE LYON.

Mouvement de la population du 15 au 30 avril.

Effectif au 16 avril.	108 hom. 136 fem.
Admis pendant la quinzaine.	12 hom. 11 fem.
Total.	267

Sortis pendant la quinzaine.	13 hom. 6 fem.
Effectif au 1 ^{er} mai 1840.	107 hom. 141 fem.
Total.	248

Mardi, 5 du courant, les ouvriers qui travaillent au quai Fulchiron, ont fait une découverte extrêmement intéressante pour l'archéologie et pour la statuaire. Une jambe de cheval en bronze a été

FEUILLETON.

LE MANTEAU DE L'EMPEREUR.

— 1812. —

« Un maréchal de l'empire, prisonnier des Russes! obligé de rendre son épée à un Miloradowich, à un Platow peut-être!... Ney, le héros de la Moskowa, promené comme un trophée dans les rues de Pétersbourg, exposé aux insultes de la canaille! quelle honte!... ou plutôt quel malheur!

— Sire, si les Russes ont l'épée de Ney, ils ne l'auront que brisée, soyez-en sûr, ou plutôt ils n'auront que son cadavre!

— Eh! qu'importe! il sera toujours perdu pour nous, pour la France... dans un temps où nous avons tant besoin d'hommes comme lui!

Et l'Empereur s'interrompt pour prêter l'oreille au bruit lointain qui semble lui annoncer l'arrivée du maréchal et de son corps d'armée. Puis, quand il voit son espoir encore trompé, il continue à interroger son aide-de-camp, le comte Lobau, placé auprès de lui, devant un feu faiblement alimenté par quelques branches de bouleau et de sapin.

Bientôt arrivent des officiers d'état-major, des ca-

valiers envoyés du quartier-général d'Orcha, pour recueillir des renseignements sur la position réelle du maréchal et de ses soldats. L'Empereur les presse de questions, mais leurs rapports ne font qu'augmenter sa pénible incertitude, son anxiété douloureuse: « C'en est fait, Lobau, s'écrie de nouveau Napoléon, nous ne devons plus revoir le maréchal Ney.

— Sire, votre majesté me permettra sans doute de ne pas désespérer aussi promptement du sort du prince de la Moskowa. S'il avait succombé, quelques hommes échappés à ce grand désastre nous l'auraient annoncé... l'ennemi lui-même aurait bien trouvé le moyen de nous en instruire.

— Mais, général, songez donc que le maréchal a dû rencontrer à Krasnoé les vingt-cinq mille hommes de Miloradowich. Comment aurait-il pu franchir cette barrière de fer et de feu?... Oh! le doute est affreux, et le silence même qui règne autour de nous, ce rideau mystérieux que nos éclaireurs ne peuvent percer, tout justifie mes appréhensions. »

En ce moment le prince Eugène vint annoncer que le séjour à Orcha devenait de plus en plus périlleux, et compromettait le sort de l'armée. Les colonnes de Kutusow se rapprochaient; elles menaçaient d'envelopper le quartier-général. « Abandonnons-nous donc le prince de la Moskowa, s'écria Napoléon? Non, je ne le puis, je ne le veux pas.

— Mais, Sire, répondit le vice-roi, que pouvons-nous faire maintenant pour sauver le maréchal? La

route pour arriver jusqu'à lui nous est fermée.

— Nous l'ouvrirons comme tu l'as ouverte, toi! Allons, messieurs, à cheval, à cheval!

Napoléon, entraîné par un élan magnanime, par une héroïque inspiration, quitta brusquement la place qu'il occupait depuis deux heures, et suivi d'un grand nombre de généraux et d'officiers, se dirigea vers les ruines qui marquaient encore l'enceinte du village d'Orcha.

Alors les ténèbres de la nuit avaient remplacé la clarté du jour; elles étaient épaissies encore par des flocons de neige qui couvraient les hommes et les chevaux. L'Empereur, à la vue des feux immobiles de Kutusow, s'arrêta, et se tournant vers le comte de Napoléon: « Pourquoi donc Kutusow n'avance-t-il pas? s'écria-t-il. Ah! j'ai maintenant la preuve que le prince de la Moskowa n'a point encore succombé. S'il en était ainsi; la poursuite toujours si ardente, n'aurait pas été discontinuée. Ney occupe encore Miloradowich. »

Un rayon d'espoir éclaira tout-à-coup la figure de l'Empereur; son coup-d'œil militaire avait jugé la situation: « Non, tout n'est pas perdu, ajouta-t-il. Messieurs, préparons-nous à passer sur le ventre de Kutusow... Nous irons chercher le maréchal Ney!

Ces nobles paroles, ce signal d'une nouvelle bataille, ranimèrent tout-à-coup l'énergie des cœurs abattus; il y avait dans l'accent de l'Empereur un

trouvée engagée dans des pilotis de date antique ; il n'est presque pas douteux que cette jambe n'ait appartenu au même corps que celle qui est déjà au musée, d'où il faudrait conclure que des recherches bien dirigées pourraient faire découvrir enfin un monument qui était un chef-d'œuvre, si l'on en juge par les deux fragments que nous avons aujourd'hui.

En résumé, la tranchée qu'on a ouverte depuis peu de temps pour la construction du quai Fulchiron a fait découvrir :

1° La partie inférieure d'une jambe de cheval en bronze ; la longueur totale de ce fragment est de 42 centimètres ; la circonférence du sabot de 44 centimètres, et la circonférence du paturon est de 24 centimètres ;

2° Quelques médailles romaines, mais d'une faible importance, à raison de leur mauvaise conservation et de leur peu de rareté. (Elles appartiennent au règne de Trajan et d'Adrien.)

3° Des pierres de taille sculptée en calcaire blanc gothique de Tournus ;

4° Des rangées multiples de pilotis en chêne qui longent une grande étendue de la rive et qui, dans certains endroits sont réunis en masses serrées. La partie ligneuse de ces énormes pieux, d'époque romaine, est en partie décomposée, et le bois a passé à un commencement de carbonisation, ce qui atteste leur antiquité. Leur arrangement indique qu'ils étaient destinés non-seulement à soutenir le terrain, mais encore à supporter les anciens édifices qui bordaient ce côté de la rivière ; il nous donne le tracé et les limites de cette partie de la ville ancienne, dominée par le versant d'une colline que traversait une voie romaine ouverte par Agrippa.

La course qui a eu lieu vendredi avait attiré un grand concours de curieux ; le spectacle du reste a été fort divertissant ; des amphithéâtres mal construits qui se sont écroulés sans permission, ont permis aux personnes qui étaient dessus, d'aller s'étendre dans les planches et de mêler leur bras et leurs jambes avec les fragments de ces frères édifices. Une bête magnifique appartenant à M. *** qui a eu l'imprudence d'envoyer son cavalier à vingt-cinq pas loin d'elle et de se coucher devant tous les spectateurs, comme aurait fait la jument blanche de M. Franconi ; un nommé Bonhomme, excellent trotteur ma foi ! qui a fait cadeau à son maître d'une coupe en vermeil ; un autre quadrupède maniant fort bien les distances, qui a rapporté à son maître trois billets de cinq cents francs, et un vrai bijou appartenant à M. de Menon, qui a avec la plus grande loyauté possible remporté le premier prix (2,000 fr.), rien enfin n'a manqué à cette partie de plaisir.

Le concert de M. Herz annoncé pour le samedi 9 de ce mois, est remis au samedi 16. Le célèbre pianiste n'a pas voulu contrarier le succès d'un autre concert qui doit avoir lieu le 9 au profit des ouvriers sans travail.

gache de délivrance pour le prince de la Moskova, une promesse de victoire. Le soldat ne songeait plus à Wilna, que tout-à-l'heure ses souffrances et ses vœux demandaient avec tant d'impatience, où il espérait trouver enfin des approvisionnements et quelques jours de repos : « Allons au secours du maréchal Ney. » s'écriait-on au quartier-général d'Orcha. Les blessés, les malades, demandaient des armes ; ils voulaient affronter le canon des Russes.

Mais la neige, en tombant, redouble de violence ; l'ouragan fouette les visages et condense l'obscurité, qui ne permet plus au soldats de diriger leur marche. Il faut donc s'arrêter encore, attendre la fin de la tourmente, et peut-être le jour ! Napoléon s'indigne de ces nouveaux obstacles que lui suscitent les éléments conjurés. Mais il doit céder ; il ne peut tenter l'impossible, et Ney est encore abandonné à son courage, à l'héroïsme de la poignée de braves qu'il a ralliés autour de lui.

On ranime la flamme des feux presque éteints les faisceaux se reforment, et les soldats, tristes, silencieux, le regard fixé vers la terre, s'abandonnent à leurs sombres préoccupations. Quelquefois ils relèvent la tête, pour chercher des yeux la place où est l'Empereur ; il le voient, et alors ils ont encore foi à son étoile, à la fortune de la France.

Tout-à-coup le bruit du pas d'un cheval se fait entendre : un lancier polonais traverse l'Orcha, et

L'abondance des matières nous force à renvoyer à dimanche prochain notre article théâtres ; mais nous avons à constater aujourd'hui la réussite de M. Andran, notre ténor-léger et celle de M. Charles Degruy, premier rôle de comédie. Nous ne pouvons encore nous prononcer sur M. Poppé et Mlle Renouf, parce que nous présumons que l'émotion d'un premier début avait paralysé leurs moyens dans les Huguenots. Nous attendrons également une seconde audition pour nous prononcer sur MM. Alerme et d'Abadie.

EXTRAITS DES JOURNAUX.

FAITS DIVERS.

Une dépêche télégraphique a apporté à Bayonne la nouvelle que le 3e bataillon et l'état-major du 64e ont reçu un contre-ordre de départ au moment où ils allaient quitter Vannes. Cette troupe, destinée à la garnison de Bayonne, a été retenue dans le Morbihan par suite de quelques troubles qui viennent d'éclater à Auray, Lorient et Locminé.

On nous écrit de la Seine inférieure.

« Dans les environs de Dieppe, des bandes nocturnes parcourent les campagnes ; près de Rouen, un individu étranger au pays, ayant été interpellé sur la cause de sa présence dans une ferme, aurait répondu : « Ce que je viens faire ici... vous le saurez bientôt, » et, en effet, quelques heures après son départ, le feu dévorait l'habitation.

L'*Impartial* de Besançon parle de deux incendies qui ont eu récemment lieu dans le département du Doubs. L'un au village de Selhin, où six maisons ont été brûlées ; l'autre qui a détruit plusieurs hectares de grands bois aux Minguilles et à Narmont.

On nous écrit d'Arras, 1er mai, une heure après-midi :

Un incendie considérable se signale à l'instant au faubourg de Ste-Catherine-lez-Arras ; vingt maisons sont en feu ; l'alarme se répand : tout le monde court au feu ; on ne sait où s'arrêtera ce désastre.

Le 27 avril, l'église de Manneville-ès-Pleins (Seine-Inférieure) a été la proie des flammes. Les vases sacrés, les ornements de culte, le linge, ont été incendiés, rien n'a pu être sauvé. La belle flèche qui élevait son coq à 150 pieds au-dessus du sol est tombée en s'affaissant doucement dans le corps carré, et a entraîné dans sa chute la cloche qui, du reste, n'a pas été cassée.

On écrit d'Aire, 29 avril, au *Progrès du Pas de Calais* :

annonce à l'Empereur le retour du maréchal Ney et ses troupes. « Ah ! s'écrie Napoléon avec l'accent d'une vive satisfaction ; j'ai deux cents millions dans mes caves, aux Tuileries : je les aurais données pour sauver le prince de la Moskova. »

Mais, malgré lui, il conservait encore quelques doutes ; il n'osait adopter, sans réserve, le récit du lancier polonais. Cependant des officiers de l'état-major de Ney le confirment. Alors Napoléon remonte à cheval et à peine avait-il fait quelques pas que les tambours retentissent. Le prince de la Moskova accourait au-devant de l'Empereur.

Le maréchal mit aussitôt pied à terre ; l'Empereur lui serra la main : « Allons, maréchal, lui dit-il, la fortune ne nous en veut pas encore trop, puisque vous nous êtes rendu. »

Puis, après quelques mots échangés entre eux, Napoléon et le prince de la Moskova se rendirent dans les cantonnements du prince Eugène, où arrivaient successivement des troupes échappées à Miloradowich. Quand elles aperçurent l'Empereur, elles le saluèrent de leurs acclamations, et leurs cris se répétant sur toute la ligne française, apprirent à l'avant garde russe que Napoléon avait encore une armée.

L'Empereur ne voulut pas s'éloigner avant d'avoir fait les honneurs du quartier général aux intrépides compagnons d'armes du maréchal Ney.

« Un jeune enfant encore à la mamelle vient par la plus funeste des circonstances de commettre un parricide.

« Une dame de notre ville s'était couchée et avait pendant la nuit pris son enfant pour lui donner son sein. La pauvre femme s'endormit ; l'enfant ayant glissé jusque sur la bouche de sa mère, celle-ci s'est trouvée asphyxiée par défaut d'air. Le matin on l'a trouvée morte. »

On écrit d'Albi, 28 avril :

Nous apprenons à l'instant que la voiture cellulaire, partie d'Albi mardi matin, a été engloutie dans la Dordogne, au moment où elle passait sur le pont en fil de fer nouvellement construit sur cette rivière, à Souillac. Le pont, cédant sous le poids, s'est rompu. On dit que tout a péri.

La voiture avait pris dans les prisons d'Albi quatre condamnés aux travaux forcés. Nous ignorons si elle en avait reçu d'autres sur la route.

On écrit de Bordeaux :

M. Panel, commissaire de police, a dressé un procès-verbal contre deux sages-femmes et contre M. le curé de la paroisse de Maurezes, les premières pour avoir déposé autour de l'hospice un enfant du sexe féminin, non déclaré et enregistré à l'état civil, et le dernier pour avoir baptisé le nouveau-né, sans s'être fait représenter l'acte de l'état civil.

Nous demanderons à M. le commissaire de police dans quelle loi il a trouvé l'obligation pour un curé de se faire représenter l'acte de l'état civil avant de donner le baptême.

M. Conte, directeur-général des postes, vient d'être averti d'une infraction aux règlements de poste sur laquelle il aura à statuer. Voici le fait :

Un prêtre de l'église évangélique française avait mis à la poste de Paris deux cents exemplaires d'une lettre pastorale adressée aux habitants de Clichy. Le maire a arrêté la distribution de cet écrit, et forcé le facteur à le lui remettre. Ce n'est que plusieurs jours après que la distribution a été reprise sur les réclamations des habitants.

Sur la plainte qui lui a été faite à ce sujet, M. le directeur-général a, dit-on, ordonné une enquête.

Le 1er mai, le commissaire de police du quartier Saint-Georges venait à peine de procéder à l'enlèvement du cadavre d'un enfant nouveau-né, exposé pendant la nuit à la porte des bains, rue Laferrière, qu'il était rappelé trente pas plus loin dans une maison en construction de la même rue, où les maçons arrivant à leur ouvrage venaient d'en découvrir un second, vivant cette fois, et dont les vagissements plaintifs s'étaient fait entendre parmi les pierres de taille et les moellons.

Nous lisons dans le *Journal de Maine-et-Loire*, sous la date du 29 avril :

Un funeste accident a eu lieu dimanche matin sur la carrière d'Avrille. La chaudière de la machine à vapeur qui sert à l'exploitation de cette carrière a fait explosion, en brisant et renversant tout ce qui l'en-

nécessaires à ces braves qui avaient disputé si longtemps leur existence à la faim, au froid et à la mitraille de l'ennemi. Il faisait placer les blessés sur les voitures, leur adressait des éloges et des consolations ; quelques-uns d'eux expirèrent devant lui, mais, en expirant, ils criaient encore : Vive l'Empereur !

Quand il se fut acquitté de cette tâche à la fois noble et douloureuse, quand il eut rempli ce devoir de général et d'Empereur envers les soldats de Ney, il reprit le chemin de sa tente. Mais au moment où il saluait pour la dernière fois le valeureux chef du 48e, le colonel Pelet, qui, bien que blessé grièvement aux deux jambes, dès le premier choc de Ney avec Miloradowich devant Krasnoé, était resté constamment à cheval, un vieux soldat, dont la capote était en lambeaux, se précipita au-devant de l'Empereur. Il tenait à la main le tronçon d'un drapeau russe, et le présenta à Napoléon : « Que veux-tu, mon brave, lui dit celui-ci ?

— Offrir à mon Empereur ce que mes mains engourdis ont pu conserver d'un étendard... Les cosaques n'avaient voulu m'en laisser que les morceaux. Il y en avait trois, et voici celui qui me reste. Veuillez le prendre, mon Empereur, car je crains bien de ne pouvoir le porter plus longtemps.

— Bien, mon ami, bien ; je te remercie. » L'Em-

vironnait, à l'exception de la machine qui n'a pas éprouvé de dommage. L'un des chauffeurs, le nommé François Jean, qui se trouvait alors de service, a été tué sur le coup. Un autre chauffeur a failli être brûlé dans son lit, mais ses blessures heureusement ne sont pas graves. La chaudière a été lancée dans un champ, à deux cents mètres de distance; après avoir renversé la cheminée, elle a brisé trois chênes de 35 centimètres de diamètre. Les bouilleurs sont restés sur les débris du fourneau.

Tout porte à croire que ce triste événement doit être attribué à l'imprudence du chauffeur qui en a été victime. On présume que s'étant endormi pendant quelque temps, il se sera aperçu à son réveil que la chaudière manquait d'eau; il en aura introduit trop précipitamment sans doute sur les parois déjà rouges, lorsque au contraire il devait s'empresse d'éteindre le feu et donner issue à la vapeur. M. le maire d'Avrille, le garde des ardoisières et la gendarmerie se sont transportés sur les lieux pour constater l'accident, et informer sur les causes qui l'ont produit.

Le 25 avril, un incendie a éclaté dans les près-bois de Deluz, au Minguelles, vers les 9 heures du matin; la perte a été peu considérable, quoique le feu se soit propagé dans les bois particuliers et dans d'autres bois communaux.

Un autre incendie a aussi éclaté, le 26 avril, dans les bois du Narmont, sur la commune de Bussy. Ce dernier sinistre est attribué à la malveillance.

« Le 29 avril dernier, dans la forêt de la Serre, le feu a consumé environ un hectare 80 ares de taillis de quatre ans, appartenant à madame veuve Dornier, de Pesmes.

C'est vers dix heures du soir qu'on s'est aperçu de cet incendie, où se sont portés aussitôt les habitants des communes voisines, mais qui a cédé aux efforts et à l'activité, à peu près exclusifs, de six jeunes gens de Moisey, et de trois habitants de Gredisans, guidés par le garde Gadriot et un des coupeurs des bois de Dôle.

Le feu, qu'on attribue à la malveillance, a dû être mis à l'endroit où il était à la même heure le 23 février, et qui est le point de contact des bois de Dole, d'Archelange et de madame Dornier. »

(Patriote jurassien.)

On lit dans le *Journal des Flandres*:

La ville de Bergheim présente en ce moment le plus effrayant spectacle de destruction que l'on puisse s'imaginer. Cette malheureuse commune, déjà affligée par tant de maux, ruinée par les procès que lui a valu la violente insurrection dont elle a été le théâtre en 1832, vient d'être comblée d'infortunes. Dans la soirée du vendredi 25 avril, le feu s'est déclaré dans la maison de M. Joos, percepteur; l'incendie, alimenté par une forte bise, s'est communiqué dans peu de temps aux maisons voisines.

L'absence de secours fit faire de rapides progrès à l'incendie, car au bout de quelques instants tout un quartier fut embrasé, et les flammes, chassées

par le vent dans cette partie de la ville où les maisons sont serrées entre elles, atteignirent successivement un bâtiment après l'autre. Plus le foyer de l'incendie prit d'extension, plus il devint impossible de porter secours. A minuit, quinze maisons étaient en flammes. Le feu a duré jusqu'au samedi à dix heures du matin. Plus de quatre-vingts maisons, construites généralement en pierres et couvertes en tuiles, sont en ce moment réduites en cendres. Un grand nombre de personnes sont blessées, d'autres ont disparu.

En présence de cet horrible désastre, il est douloureux pour nous d'avoir à signaler un fait heureusement exceptionnel dans notre pays. Ceux qui ont porté secours avec zèle, avec dévouement en cette malheureuse circonstance, ne sont pas les habitants de Bergheim, ce sont les gens des communes voisines, et particulièrement ceux de Housen; ce sont les pompiers, les militaires du 1er escadron de train d'artillerie et du 16e de ligne en garnison à Schelestadt. La population du Bergheim, ou du moins la majeure partie, non-seulement est restée presque indifférente devant le désastre, même dès son origine, non-seulement n'a pas porté secours, mais plusieurs habitants proféraient encore des menaces contre ceux qui donnaient des preuves de dévouement.

Ce sont des dispositions hostiles d'une partie des habitants contre l'autre, manifestées, à ce qu'il paraît, d'une manière assez explicite par quelques individus, qui ont déterminé l'autorité à prendre des mesures préventives: hier, M. le préfet, qui s'était rendu de bonne heure sur le lieu du sinistre avec le procureur-général, le procureur du roi, le juge d'instruction et un membre de la cour, a fait arriver de Colmar et de Schelestadt le 9e dragons, une compagnie du train des parcs d'artillerie, et une compagnie du 16e de ligne, afin de maintenir la tranquillité. On a désarmé la garde nationale.

La cause du sinistre est attribuée à la malveillance; la justice informe. Plusieurs arrestations ont déjà été faites.

Le samedi dernier, au Havre, la foule s'empresait devant le bord du navire espagnol *Europa*, pour assister au supplice d'un marin du bord, qui allait être pendu à la grande vergue. Tous intercédèrent en faveur du malheureux matelot; mais rien ne put fléchir l'inflexibilité de l'équipage qui exécuta la sentence. La police avertie se rendit à bord, fit descendre le cadavre, et reconnut que le corps n'était autre chose qu'un homme de paille... Les matelots espagnols ont l'habitude de célébrer ainsi le samedi saint; le mannequin qu'ils pendent représente le traître Judas, et ils le punissent par la corde, du crime d'avoir vendu le Sauveur.

Un soldat anglais du 2^e bataillon de la brigade des carabiniers, nommé Carter, ayant été déclaré coupable, par une cour martial, d'avoir engagé deux nouvelles recrues de son régiment, caserné à Windsor, à vendre et dissiper leurs effets d'équipement, éte condamné à recevoir 100 coups de fouet. La sentence a été

quelques pas pour s'éloigner, mais se retournant aussitôt: « A propos, mon Empereur, je vous ai dit que je n'avais besoin de rien; foi de Marc Chaussard, je suis un menteur. Si vous pouviez me faire donner quelque vieille capote pour remplacer l'ancienne qui ne figure plus que pour mémoire sur mon dos, je vous en serais infiniment obligé... Je ne demande que cela à mon empereur. »

Napoléon ne put s'empêcher de sourire: « Une capote! je t'en ferai donner une... Mais tu n'a pas le temps d'attendre, n'est-ce pas? »

— C'est un peu vrai, sire. »

Napoléon avait alors par-dessus sa redingote à fourrures un manteau bleu que Constant, son valet de chambre, avait prudemment jeté sur ses épaules au moment où la neige avait commencé à tomber. Par un mouvement rapide, il se débarrassa du manteau, et le faisant rouler aux pieds du soldat: « Tiens, lui dit-il, mon vieux, cela vaudra bien une capote... Je te le donne. »

Le soldat étonné, confondu, regardait alternativement le manteau et l'Empereur. Il se préparait à adresser de nouvelles observations, mais une voix qui avait pris un accent plus sévère lui ferma la bouche: « Prends-le, sinon nous nous fâcherons. »

exécutée lundi dernier, à six heures du soir, en présence de tout le régiment.

Le malheureux a fait assez bonne contenance jusqu'au cinquante-cinquième coup; à ce moment il a commencé à pousser des cris lamentables jusqu'au soixante-quinzième, où l'ordre est arrivé de suspendre l'exécution. Ce malheureux soldat a été emporté à l'infirmerie, ayant les épaules et le corps tout en sang. La plupart des curieux qui assistaient à cette horrible punition n'avaient pu en supporter la vue, et s'étaient retirés avant le moment où la grâce est arrivée.

On écrit d'Arras:

Hier, la gendarmerie a amené dans la maison d'arrêt une jeune fille d'Hendecourt-lez-Cagnicourt, inculpée d'infanticide. On raconte que, sur des soupçons qu'elle était devenue mère récemment, sans qu'on sut ce qu'elle avait fait de son enfant, des perquisitions ont eu lieu, et qu'après qu'elles eurent été infructueuses, c'est l'inculpée elle-même qui a indiqué l'endroit où elle avait enfoui le cadavre qu'on cherchait. On y a trouvé celui d'une fille ayant, dit-on, au cou des marques de strangulation, et il résulte de l'examen des médecins qu'elle a eu vie. Après l'autopsie, un gendarme a dit à la mère: « Puisque vous avez étranglé votre enfant, vous pouvez bien l'ensevelir. » Et sans émotion elle en a consu les restes dans un linge.

On évalue la perte occasionnée par l'incendie de Sallanches à 10 millions de francs. Il y avait 350 bâtiments. Les deux assurances permises n'ont assuré que pour 80,000 fr; encore ne sont ce que des bâtiments publics, l'Hôtel-de-Ville, les frères de la doctrine chrétienne, etc.; il n'y a pas 5,000 fr. d'assurés aux particuliers. Le dernier recensement indiquait une population de 2,500 âmes; mais on estime à 300 les personnes émigrées dès-lors. A ces détails nous ajouterons que des nouvelles plus récentes encore annoncent que la population de Sallanches a un pressant besoin d'aliments; le pain manque, c'est avec difficulté qu'on s'en procure, même en petite quantité.

Depuis quelques mois, le typhus a fait de grands ravages dans plusieurs parties de la Bretagne. Il a surtout sévi avec beaucoup d'intensité dans l'arrondissement de Saint-Brieuc. Au grand séminaire de Saint-Brieuc, le nombre des abbés atteints de cette maladie est monté jusqu'à cinquante, lorsque l'on s'est décidé, il y a quinze jours, à faire évacuer l'établissement. La commune de Poullaouten, dans le Finistère, a aussi cruellement souffert de cette épidémie. Un fermier, père de six enfants, les a tous perdus en moins d'un mois. Dans une autre famille, où il y a quinze enfants, neuf ont été malades ensemble, et la mère, atteinte de la maladie, y a succombé.

Le Propriétaire-Rédacteur-Gérant, Ch. BERTAUD.

— Alors, je ne dis plus rien; merci mon Empereur. »

Napoléon s'éloigna au galop avec les généraux et les officiers de sa suite, tandis que Marc Chaussard, le grenadier du 48e, soulevant le manteau de l'Empereur d'une main affaiblie, priait un de ses camarades de l'aider à le placer sur ses épaules. « Il a ma foi raison l'Empereur; cela vaut beaucoup mieux qu'une capote de soldat... En voilà un fameux empereur qui se déshabille pour rhabiller un pauvre soldat du 48e! C'est peut-être mal à moi d'avoir accepté... Mais, chut! le général a commandé... le grenadier doit être fixe, immobile au commandement. »

Marc Chaussard rejoignit le peloton de soldats qui représentaient le 48e de ligne; il relevait fièrement la tête, il ne se souvenait plus de sa blessure, et malgré les instances des chirurgiens, de son colonel lui-même, il ne voulut jamais se séparer de son régiment.

La suite et fin au prochain numéro.

pereur prit le tronçon que lui présentait le soldat du 48^e et le regarda avec attention: « Oui, c'est bien là le débris d'un drapeau russe; il y reste encore un morceau d'étoffe qui le fait reconnaître. Il vaut autant pour moi que s'il était entier; as-tu la croix? »

— Oui, sire, je l'ai eue à Wagram.

— Eh bien! je te donnerai autre chose.

— Merci, mon Empereur; je n'ai plus besoin de rien; car j'ai là une terrible entaille qui ne rend pas ma tête très-solide sur mes épaules. »

En disant cela, le vieux soldat détournait un lambeau de capote serré autour de son cou et qui cachait une plaie profonde. L'Empereur y porta les yeux; « Moi, je veux que tu vives! tu vivras. Allons, grenadier, il faut aller se faire soigner à l'ambulance; je l'exige, et l'on va t'y conduire. »

— Mais, mon Empereur, il y en a qui sont plus mal hypoéthés que moi. Les jambes de votre soldat du 48e font assez bien leur service. Moi, je veux rester à mon corps, suivre mon drapeau, et si je reste en route, tant pis, et voilà. »

Napoléon n'insista plus: Eh bien, soit! puisque tu es si entêté, reste donc, mauvaise tête, avec ton régiment; mais je ne t'oublierai pas. »

Le soldat porta la main à son bonnet, et fit

ANNONCES.

LIBRAIRIE.

OMNIBUS

DU CITADIN ET DU VOYAGEUR,

POUR CONNAITRE

Le Prix des Courses en Fiacre, Cabriolet, Omnibus, et le stationnement de ces diverses voitures;

AUGMENTÉ

De la liste des Messageries pour tous pays, Bateaux à vapeur sur le Rhône et la Saône, Chemin de fer, etc.,

Et de celle des Hôtels, Bains, Cafés, Théâtres, Cabinets littéraires, Musées, Bibliothèques, Tribunaux, Administrations, et autres établissements utiles;

Avec un petit Indicateur des principaux Négociants.

IN-TRENTE-DEUX. PRIX : 50 CENTIMES.

DUPINIANA ET SAUZETIANA.

Recueil de boni mots, calembourgs, Rébus et lazis des députés, pairs, magistrats, littérateurs et artistes de l'époque :

Découverts et mis en lumière par les troishommes d'état du *Charivari*, les rédacteurs du *Corsaire* et autres sommités littéraires.

In-32 : Prix 1 fr.

MANUEL COMPLET DE LA SOIERIE.

Contenant l'art d'élever les vers à soie et de cultiver le mûrier, la fabrication des étoffes de soies et l'histoire de la soie, etc.

2 vol. in-18 avec atlas.

EN VENTE, à la Librairie de Chambet aîné, quai des Célestins, angle de la rue d'Amboise.

MAISON CENTRALE A PARIS.

ANCIENNE MAISON VUILLERMET.

AUX DEUX JUMEAUX,

Galerie de l'Argue, nos 44, 46, 48 et 50,

MICHEL ET BERTHE

SUCCESSIONS :

Marchands Tailleurs de Paris,

Préviennent MM. les consommateurs, principalement ceux qui ont l'habitude de se faire habiller dans la capitale, qu'ils trouveront dans leurs magasins un choix considérable d'habillements tout confectionnés, et une quantité d'étoffes en pièces de haute nouveauté.

Manteaux, Redingotes, Habits, Pantalons, Gilets, Robes-de-chambre etc, etc, etc.

EN 40 HEURES

UN HABILLEMENT COMPLET ET DE COMMANDE

SERA RENDU.

Les Soins, la Coupe et l'Élégance

Que nous offrirons à nos acheteurs, sont pour nous une garantie de la préférence.

A VENDRE OU A LOUER,

A 2 minutes des Omnibus,

Jolie maison située à St-CYR-AU-MONT-D'OR, dans une position des plus agréables ayant 3 bichères en vigne parterre et jardin potager, une source ne tarissant jamais.

S'adresser à M. Giraudier libraire, place Belle-cour 17.

FONDS A VENDRE

Un fonds de Café très-bien achalandé, situé dans un des meilleurs quartiers, au centre de la ville et jouissant d'une orte clientèle et d'un très-bon rapport. S'adresser au bureau du Journal.

40 FR. PAR AN
Pour Paris.

LE CAPITOLE,

JOURNAL PARAISSANT TOUS LES JOURS.

48 FR. PAR AN
Prls Dép.

Principes Politiques :

LA LIBERTÉ de la France et sa GRANDEUR.

LA LIBERTÉ, mais pour tous les citoyens français, tous éligibles, tous électeurs, tous égaux devant la loi.

LA GRANDEUR, mais comme avant Waterloo, avec notre position de puissance du premier ordre et nos frontières naturelles du Rhin.

En résumé, à l'intérieur, à l'extérieur, la FRANCE libre et forte, l'intérêt du PEUPLE et le souvenir de NAPOLEON

On s'abonne directement, et par correspondance, au Bureau du *CAPITOLE*, rue Saint-Pierre-Montmartre, 17; chez les principaux Libraires, et à tous les bureaux de Poste et de Messageries sans augmentation d'prix. (Toute demande doit être affranchie.)

L'URBAINE,

COMPAGNIE

Pour le Balayage et le Nettoyement

PARTICULIERS

des Maisons et des Rues:

Cette Compagnie, qui ne s'est établie que de l'agrément de l'autorité, et sous les auspices, le patronage de tout ce qu'il y a de plus recommandable, s'empresse de renouveler au public ses offres de service.

La concurrence qu'une nouvelle société, appelée *Lyonnaise*, cherche à établir ne détruira rien sans doute de la confiance qu'a su mériter et que saura conserver la Compagnie *l'Urbaine* par ses garanties, son assiduité, son amour pour la propriété et sa modération dans les prix d'abonnements, qui ne sont payables qu'à l'expiration de chaque trimestre.

Ses Bureaux sont toujours, place Croix-Papuet, 1.

GUÉRISON

DES

Maladies Secrètes,

NOUVELLES OU ANCIENNES.

Dartres, gales, rougeurs à la peau, ulcères, écoulements, fleurs ou pertes blanches les plus rebelles, et de toute acréte ou vice dans le sang et des humeurs.

Par le Sirop Dépuratif-Végétal de Séné.

Extrait du Codex Medicamentarius,

Approuvé par les Facultés de Médecine et de Pharmacie

PUBLIÉ PAR ORDRE EXPRES DU GOUVERNEMENT.

Le traitement est prompt et aisé à suivre en secret ou en voyage; il n'apporte aucun dérangement dans les occupations journalières et n'exige pas un régime trop austère.

PRIX : 5 FR. LE 1/4.

S'adresser à LYON à la PHARMACIE de la rue du PALAIS-GRILLET, n. 23.

A SAINT-ÉTIENNE, à la PHARMACIE-CHERMEZON, rue de la COMÉDIE.

CARLIER aîné, ayant été teneur de livres, pendant environ huit ans, dans la maison de MM. Favrel et Comp., rue du Caire, n. 30, et dans celle de MM. Javal et Comp., rue du Faubourg Saint-Martin, n. 82, à Paris, pouvant justifier de sa capacité, moralité et probité, désire trouver un emploi dans sa partie, soit pour quelques heures de la journée, soit pour l'emploi de tout son temps. S'adresser, pour plus amples renseignements, au bureau du journal.

On désire échanger une maison en ville, d'un joli revenu, contre une maison de campagne près Lyon.

S'adresser à M. Bourgel, café du Grand-Théâtre, place de la Comédie.

A VENDRE DE SUITE,

Un fonds de cabaret, jouissant d'une belle clientèle, situé sur le plateau de la Croix-Rousse. S'adresser au bureau du journal.

SOMMÉ,

BOTTIER,

Rue Royale, n. 25 à Lyon.

Ci-devant rue Saint-Martin, 42, à Paris, désirant se fixer à Lyon et voulant se faire une clientèle en achetant et ne vendant qu'au comptant, prévient le public qu'il peut donner les chaussures les mieux conditionnées aux prix suivants :

Bottes de premier choix, faites d'avance, à toute épreuve.	18 f. » c.
Bottes de même qualité de commande, fortes ou fines.	19 »
Bottes en veau suisse, dit <i>castor</i> .	22 »
Remontage fin ou fort.	13 »
Ressemelage de bottes.	6 50
Souliers pour hommes, de 7 à.	9 »
Souliers d'enfants à la russe ou autres, de 5 à.	5 »
Souliers pour dames, escarpins en chèvre.	5 »
Souliers forts en veau ou en chèvre.	5 50

On peut visiter la marchandise, et l'on verra qu'il n'y a qu'une forte vente qui puisse encourager le sieur SOMMÉ à donner des bottes à ce prix.

ECHOS DE LA NAVARRE.

Quelques souvenirs d'un officier de Charles V, par le Baron H. du Casse.

Un joli volume, format anglais, vignette : Prix : 3 fr.

A LOUER,

à Ecully à 8 minutes de l'Eglise:

Petite maison de trois pièces, meublées et décorées à neuf, avec jardin; située dans un clos très-champêtre et en belle vue.

S'adresser à M. Chambet, audit lieu.

HOTEL D'AVIGNON.

On loue des chambres au jour et au mois.

A toutes heures diners à 1 fr. 25 c. et au-dessus, plus à la carte; grande rue Mercière, n. 56, au fond de l'allée, vis-à-vis la rue Thomassin.